

loi qui intéresse l'humanité toute entière. De plus et ce n'est pas le moindre des arguments en sa faveur, c'est une loi en harmonie avec le commandement que nous fait notre Créateur d'observer un jour de repos sur sept. Quoi qu'on puisse donc penser du bill lui-même, j'en propose la première lecture.

Motion adoptée et le bill lu pour la première fois.

#### ÉDIFICES PUBLICS À PETERBOROUGH.

M. LANDERKIN : Quel montant d'argent a été payé respectivement aux hommes de loi suivants, savoir : W. H. Moore ; A. P. Poussette, C. R. ; John O'Mara ; John Green ; E. A. Peck et John Burnham, C. R., tous de Peterborough, pour services professionnels ou autres rendus par eux ou quelqu'un d'entre eux au sujet des travaux suivants ou quelqu'un d'entre eux : 1° L'acquisition d'un site et la construction du bureau de poste de Peterborough ; 2° L'acquisition du site pour la construction d'un bureau de douane à Peterborough ; 3° Le canal de la Vallée de la Trent, faisant la distinction entre l'exploration, la construction ou les dommages causés aux terres par suite de la construction.

Sir JOHN THOMPSON : En janvier 1886, un paiement de \$152.38 a été fait à M. Peck pour services professionnels, au sujet de l'acquisition d'un site pour les édifices publics de Peterborough. Rien n'a été payé aux autres messieurs dont les noms sont mentionnés.

#### EXPLORATION À LA POINTE CARLTON-NORD.

M. YEO : Le gouvernement a fait faire une exploration à la Pointe Carlton-nord, I. P.-E ? Dans ce cas, l'ingénieur a-t-il fait un rapport à ce sujet ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Il n'y a pas eu d'exploration.

#### CONSTRUCTION DE BUREAUX DE POSTE.

M. McMULLEN : Voyant que le gouvernement du Canada a érigé ou est en voie de construire des bureaux de poste dans les endroits suivants dans la province de Québec et dans les provinces maritimes, au coût d'environ \$23,000 chacun, dont les recettes moyennes sont de \$1,415.38, savoir :

Annapolis, Nouvelle-Écosse.....	\$2,026 85
Dalhousie, Nouveau-Brunswick.....	1,153 00
Joliette, Québec.....	1,967 30
Saint-Henri, Québec.....	1,289 86
Aylmer, Québec.....	1,345 70
Saint-Jérôme, Québec.....	1,290 76
Lachine, Québec.....	825 18

Le gouvernement a-t-il l'intention de pourvoir, dans le budget supplémentaire, à l'érection de bureaux de poste dans l'Ontario dans les localités suivantes ;—

Listowel.....	\$4,348 78
Mount Forest.....	3,716 98
Harrison.....	2,973 65
Palmerston.....	1,925 12
Arthur.....	1,949 15
Clifford.....	1,102 00

Si non, pourquoi ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne suis pas en état de répondre à cette question maintenant. Quand les crédits supplémentaires seront demandés, il sera donné une réponse, dans un sens ou dans l'autre.

#### LE LIEUTENANT-COLONEL DUVAR.

M. PERRY : Le lieutenant-colonel John Hunter Duvar, ci-devant inspecteur des pêcheries pour l'Île du Prince-Edouard, est-il mis à la retraite ? Dans ce cas, quelle est la date de sa mise à la retraite, et quelle est le chiffre de sa pension ? Ce même lieutenant-colonel Duvar est-il encore à l'emploi du gouvernement ? Si oui, à quel titre et à quel salaire ?

M. COLBY : Le lieutenant-colonel John Hunter Duvar a été mis à la retraite le 6 juillet 1889, avec une pension de \$200 par année. Il n'est pas maintenant à l'emploi du gouvernement.

#### FORTIFICATIONS D'ESQUIMALT.

M. PRIOR : Est-ce l'intention du gouvernement de procéder sous peu aux travaux des fortifications d'Esquimalt ? Des arrangements ont-ils été pris avec le gouvernement impérial au sujet de ces travaux ?

Sir ADOLPHE CARON : La question des travaux nécessaires pour fortifier Esquimalt est encore l'objet de correspondances entre le gouvernement impérial et celui du Canada. Dans ces circonstances, il n'est pas possible de donner des renseignements définitifs sur ce sujet.

#### LE SCRIP DES VOLONTAIRES.

M. DAVIN : Le sous-ministre de la justice a-t-il fait rapport sur la question qui lui a été soumise concernant le scrip des volontaires et autres par le très honorable premier ministre, à la demande de MM. Sproule, Davis, Macdovall et Davin ? Si oui, quand sera-t-il soumis à la chambre ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Un rapport a été fait à ce sujet, qui est maintenant soumis au Conseil.

#### COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

M. DAVIN : L'humble adresse expédiée à Son Excellence le gouverneur général par l'Assemblée législative du Nord-Ouest,—demandant qu'il soit fait une enquête sur les graves déclarations faites dans la dite chambre au sujet de la conduite du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, est-elle parvenue à Son Excellence ?

Sir JOHN A. MACDONALD : Une résolution de l'Assemblée législative du Nord-Ouest à ce sujet a été transmise au secrétaire d'Etat en la forme ordinaire.

#### RÉCLAMATION DE MME A. A. DOIG.

M. DAVIN : Les papiers dans l'affaire de la demande formulée par madame A. A. Doig, pour remboursement des améliorations faites sur la moitié ouest du n° 22-21 à l'ouest du second méridien principal, ont-ils été soumis au ministre de la justice pour décider si les deniers payés pour la maison par la personne à laquelle elle l'a vendue, lesquels deniers ont été versés au bureau des terres à Regina, devraient ou non être remis à la dite dame A. A. Doig ? Ces deniers ont-ils été payés à quelqu'un ? Si oui, à qui et à quelle date ? Et ont-ils été payés avant qu'un rapport du département de la justice ait été reçu ?